



MONT-CARMEL

PROCÈS-VERBAL SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} OCTOBRE 2018

À une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Mont-Carmel, tenue ce premier jour d'octobre deux mille dix-huit à vingt heures, au lieu habituel des réunions du conseil, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec, à laquelle séance régulière sont présents :

Monsieur le Maire Pierre Saillant	
Mesdames les conseillères :	Colette Beaulieu Réjeanne Raymond Roussel
Monsieur le conseiller :	Lucien Dionne
Madame la conseillère :	Cindy Saint-Jean
Monsieur le conseiller :	Lauréat Jean

Est absente Madame la conseillère Karine Saint-Jean

1. Ouverture

Formant quorum sous la présidence de monsieur Pierre Saillant maire; madame Maryse Lizotte directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire. Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 20h00, souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

- 2.** Adoption de l'ordre du jour
- 3.** Adoption de procès-verbaux - séance ordinaire du 4 septembre 2018 et séance extraordinaire du 17 septembre 2018
- 4.** Approbation des dépenses et autorisation de paiements
- 5.** Autorisation de paiement à Construction PP Gagnon inc.
- 6.** Autorisation de paiement à Mme Béatrice Pelletier
- 7.** Demandes d'appui financier et autres
- 8.** Demande d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2018-2019
- 9.** Modification des signataires aux comptes bancaires de la municipalité et du Centre récréatif de Mont-Carmel, droit d'accès à AccèsD et Visa Desjardins
- 10.** Appui à la Régie intermunicipale en protection incendie de Kam-Ouest
- 11.** Demande d'aide financière (sentier culturel)
- 12.** Avis de motion - Règlement numéro 279-2016 relatif au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux
- 13.** Dépôt de documents
- 14.** Correspondance
- 15.** Nouvelles affaires
 - Motion de félicitations à nos Centenaires
- 16.** Période de questions
- 17.** Levée de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

204-2018 **IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Lauréat Jean et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire tel que proposé, en laissant le point « Nouvelles affaires » ouvert.

3. Adoption de procès-verbaux - séance ordinaire du 4 septembre 2018 et séance extraordinaire du 17 septembre 2018

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 septembre 2018 et de la séance extraordinaire du 17 septembre 2018 au moins 72 heures avant la présente séance, la directrice générale et secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

205-2018 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Cindy St-Jean et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 septembre 2018;

DE REPORTER à la séance ordinaire de novembre, l'adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 septembre 2018.

4. Approbation des dépenses et autorisation de paiements

206-2018 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Colette Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'APPROUVER les dépenses de septembre 2018, tels que détaillés aux listes suggérées ci-après annexées, à savoir :

Total des salaires :	22 073.61 \$
Total des incompressibles :	45 322.87\$
Total des prélèvements :	341.91 \$
Total des comptes à payer :	<u>45 664.78\$</u>
Grand total	67 738.39 \$

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière à en effectuer les paiements et à procéder aux écritures comptables correspondantes.

5. Autorisation de paiement à Construction PP Gagnon inc.

CONSIDÉRANT la subvention obtenue de 10 000 \$ dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier (PAARRM);

CONSIDÉRANT la disponibilité de montant dans le cadre du programme de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018;

207-2018 **IL EST PROPOSÉ** par M. Lucien Dionne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER le paiement au montant de 17 925.00 \$ avant taxes à Construction PP Gagnon inc pour les travaux de réparation du tablier de pont de la Rivière-du-Loup;

QUE cette somme soit prise en partie sur l'aide financière obtenu dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour un montant de 10 000 \$ et sur la Taxe sur l'essence et la contribution de Québec 2014-2018 (TECQ) pour un montant de 8 819.00 \$.

6. Autorisation de paiement à Mme Béatrice Pelletier

208-2018 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Réjeanne Raymond Roussel et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER le paiement au montant de 1 156.80 \$ à Mme Béatrice Pelletier pour des services en coaching incluant des frais de déplacement et de repas dans le cadre du processus d'embauche de la nouvelle directrice générale de la municipalité.

7. Demandes d'appui financier et autres

- Invitation au Cocktail de Centraide

209-2018 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Colette Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accorder ce qui suit :

- Achat d'un billet de 50\$

8. Demande d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2018-2019

ATTENDU QUE le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales qui vise à :

- Augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action en faveur des familles;
- Appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour.

ATTENDU QUE la Municipalité de Mont-Carmel a présenté en 2018-2019 une demande d'appui financier admissible pour l'élaboration d'une politique familiale dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales;

ATTENDU QUE la Municipalité de Mont-Carmel désire toujours participer au Programme de soutien aux politiques familiales municipales en 2018-2019;

210-2018 **IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Cindy Saint-Jean et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER, madame Marie-Ève Paradis, agente de développement et de loisirs, à signer au nom de la Municipalité de Mont-Carmel tous les documents relatifs au projet présenté dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2018-2019;

DE CONFIRMER QUE monsieur le conseiller Lucien Dionne est responsable des questions familiales.

9. Modification des signataires aux comptes bancaires de la municipalité et du Centre récréatif de Mont-Carmel, droit d'accès à AccèsD et Visa Desjardins

CONSIDÉRANT l'entrée en fonction de la nouvelle directrice générale;

CONSIDÉRANT l'obligation de renommer tous les signataires au compte;

211-2018 **IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Lucien Dionne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de ce qui suit :

NOMMER monsieur Pierre Saillant, maire, madame Maryse Lizotte, directrice générale, madame Colette Beaulieu, conseillère et madame Nancy De Roy, secrétaire-trésorière adjointe signataires au compte bancaire de la municipalité folio 40196 et du Centre récréatif de Mont-Carmel folio 40 032;

DE RETIRER madame France Boucher en tant que signataire à ces mêmes folios;

DE NOMMER temporairement madame Francine Bard, commis à la taxation et perception en tant que signataire temporaire à ce même compte en l'absence de madame Nancy De Roy;

D'ANNULER la carte de crédit de madame France Boucher et de faire une nouvelle demande de carte de crédit au nom de madame Maryse Lizotte, directrice générale;

DE NOMMER madame Maryse Lizotte, administratrice principale d'AccèsD.

10. Appui à la Régie intermunicipale en protection incendie de Kam-Ouest

ATTENDU QUE la Municipalité de Mont-Carmel fait partie de la Régie intermunicipale en protection incendie de Kam-Ouest ;

ATTENDU QUE la Régie a déposé une demande de subvention dans le cadre de l'appel de projet pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal au montant de 32 020\$;

ATTENDU QUE le projet proposé est l'achat d'un bateau de sauvetage et le matériel nécessaire pour les sauvetages sur un plan d'eau ou sur le littoral du fleuve ;

ATTENDU QUE le Conseil municipal est en accord avec ce projet et considère ce nouveau service de recherche et sauvetage essentiel à la protection des citoyens ;

212-2018 **IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Lauréat Jean et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de ce qui suit :

QUE le Conseil de la Municipalité de Mont-Carmel appui la demande de subvention de la Régie intermunicipale en protection incendie de Kam-Ouest dans le cadre de l'appel de projet pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal au montant de 32 020\$.

11. Demande d'aide financière (sentier culturel)

213-2018 **IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Lucien Dionne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de ce qui suit :

QUE la Municipalité de Mont-Carmel autorise la présentation du projet de balisage et d'affichage au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air;

QUE soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Mont-Carmel à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

QUE la Municipalité de Mont-Carmel désigne madame Marie-Ève Paradis, agente de développement et de loisirs comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

12. Avis de motion

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Lauréat Jean qu'à une séance subséquente le Règlement numéro 279-2016 relatif au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux sera modifié.

Monsieur le conseiller Lauréat Jean explique que le présent projet de règlement prévoit que le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux doit établir des règles d'après-mandat pour les employés identifiés dans la loi ainsi que ceux que la municipalité identifiera (art.178 PL155). La modification doit être apportée au Code - 1824 - d'éthique et de déontologie des employés municipaux et être en vigueur pour le 19 octobre 2018 (art.275 alinéa 3 du PL155)

13. Dépôt de documents

Aucun

14. Correspondance

Aucune

15. Nouvelles affaires

M2018-10-01-1 Motion de félicitations à nos Centenaires

Le Conseil municipal souhaite bien affectueusement un très joyeux anniversaire à mesdames Irène Lavoie, Rachelle Beaulieu, Jeanne d'arc Rousseau et Alberta Lavoie pour leur 100 ans. Félicitations mesdames, fêter son siècle de vie c'est se souvenir d'hier et profiter du présent sans penser à demain. Que la santé et la joie de vivre vous accompagnent encore très longtemps.

16. Période de questions, (ouverture à 20h23, fermeture à 20h31)

La période de question a eu lieu, mais n'a nécessité aucune décision de la part du conseil.

17. Levée de la séance

Tous les sujets inscrits à l'ordre du jour ayant été considérés,

214-2018 IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Lauréat Jean et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE LEVER la séance à 20h32.

Monsieur Pierre Saillant
Maire

Madame Maryse Lizotte
Directrice générale
Secrétaire-trésorière